

# LES RÉVERIES DE NOS AIEUX

Les gens sérieux, après quelque temps, sont les seuls comiques. Nul n'était plus sérieux, au début du dix-huitième siècle, que Jacques Bernard, lequel éditait à Amsterdam les *Nouvelles de la République des Lettres*. Ces nouvelles étaient un petit cahier in-12, d'une centaine de pages, qui paraissait tous les mois. Un ami m'a fait lire la première édition en 1704. Bernard y rendait compte des principaux ouvrages de science, d'histoire et de théologie. On a en quelques pages toute la pensée de ce temps-là. Au bout de quelques lignes, on est saisi d'un immense étonnement. Et comme il s'agit des matières les plus graves : « Eh quoi se dit-on, voilà ce que pensait un contemporain de Fontenelle et de Bayle ! » On s'étonne que les hommes aient pu être si bêtes, et cela s'éclaircit aient pu être si différents de nous. Nous n'en sommes vraiment séparés, comme disait Capus, que par un abîme. Je n'en veux donner que quelques exemples, qui me semblent assez dignes de curiosité.

Le premier article de janvier 1704 est une étude sur le traité d'astronomie de Gregory, professeur à Oxford, et membre de la Société royale. Ce traité était attendu depuis trois ans. Il était d'autant plus intéressant que Gregory se fonda sur les principes de Newton, alors dans toute leur nouveauté, puisqu'ils avaient été formulés en 1687. Mais si vous lisez les *Nouvelles*, vous vous apercevrez que les principes de Newton eux-mêmes avaient pour les contemporains un sens assez différent de celui que nous leur donnons. Ils croyaient reconnaître des mystérieuses, dont Molière, qui n'était pas un savant, s'était moqué. « Pourquoy l'opium fait-il dormir ? — Parce qu'il y a en lui une vertu dormitive. » De même, pour quoi les corps s'attirent-ils ? Parce qu'il y a en eux une vertu attractive. « Tout ce qui est ici du mouvement des planètes, écrit Bernard, est fondé sur deux vertus, que l'auteur appelle les attractions. La première est la vertu qui agit sur laquelle tous les corps tendent chacun vers un certain centre, vers lequel ils sont comme attirés ; et une vertu par laquelle tout corps qui se meut circulairement tend à s'éloigner du centre de son mouvement. »

Il y avait quelque hardiesse à se servir du mot « attraction », que les cartésiens avaient banni. Newton en usa pourtant, comme d'un mot qui n'était pas trop nouveau. Mais il n'est pas M. Newton a déclaré qu'il entendait par attraction l'effort que font les corps pour s'approcher l'un de l'autre ; soit que cet effort procède ou de l'action des corps qui tendent l'un vers l'autre, ou qui se choquent réciproquement par les corpuscules qu'ils exhalent ; soit qu'il se fasse par l'action de l'éther, par celle de l'air, ou de quelque autre milieu consistant en quelque chose de subtil et de corps négligeable et qui les pousse l'un contre l'autre. — C'est encore la mythologie de la gravitation.

Mais c'est l'étude physique des planètes qui nous réserve les plus grandes surprises. Dans le système solaire, Gregory reconnaît un trait admirable de la sagesse divine, qui a placé les planètes à des distances du soleil proportionnelles à leur diamètre. On se rappelle que dans le système d'un astre, et sa distance au soleil ? C'est afin que les diverses planètes puissent recevoir chacune le degré de chaleur qui leur est nécessaire ; car une matière plus dense a besoin de plus de chaleur pour produire certains effets naturels que celle qui est moins dense. Il est aussi fort vraisemblable que Dieu a eu égard à la grandeur des planètes, puisque, lorsqu'on les voit à l'œil nu, les petites sont s'échauffent plus tôt et plus facilement que les grandes. — Il en résulte que les petites planètes, voisines du soleil, rachètent leur excès de densité par leur petite taille, ce qui est vraiment providentiel, dans le cas où, comme le croyait l'illustre Huyghens, elles seraient toutes habitées. Cet éminent physicien en conclut qu'il y avait des hommes sur toutes les planètes, et que les habitants de la Terre, marcheraient sur les mers de leur planète sans crainte d'y enfoncer. « Mais il y a bien de l'apparence que dans Mercure les corps sont à proportion plus pesants que sur la Terre, et par conséquent les hommes de ce pays-là, s'il y en avait, en seraient plus petits, et leurs os plus denses ; en sorte que, tout étant à proportionnels, ils n'auraient pas moins besoin de bateaux pour aller sur l'eau, que les hommes de notre terre. »

Le livre de John Woodward, professeur au collège de Gresham, et membre de la Royal Society, n'est pas moins remarquable. C'est un Essai d'histoire naturelle de la terre, paru en 1709, et qui est, de nos jours, un ouvrage de géologie Woodward essaya d'expliquer ce fait, relaté par tant de témoins, qu'on trouve des coquilles, ou des os de poissons, dans toutes les parties du monde connu ; non seulement dans les plaines, mais sur les plus hautes montagnes ; non seulement sur la surface de la terre, mais dans ses entrailles. On sait que ce problème a inquiété tout le dix-huitième siècle. Woodward le résolut, généralement, en pensant qu'on retrouvait sur les

sommets des Alpes des coquilles Saint-Jacques abandonnées par les nations, mais l'explication est peut-être un peu futile. Woodward voit dans ces reliques une trace du Déluge. Celui-ci aurait dissous toutes les parties des roches, pierres et marbres, et ces parties dissoutes auraient nagé pêle-mêle avec les végétaux et les animaux. « D'où il suit que la terre que nous habitons à présent n'est autre chose qu'un amas confus de sable, de terre, de coquilles et d'autres débris, par-dessus les corps terrestres, qui lorsque les eaux se retirèrent, s'affaîssèrent les unes sur les autres, selon qu'elles se rencontrèrent, ou que leur pesanteur, plus ou moins grande, les fit descendre plus ou moins dans l'eau. De là vient que nous trouvons aujourd'hui une grande quantité de coquilles et d'autres corps qui naissent dans la mer, enchassés et comme incorporés dans les roches, et dans les sommets de craie et d'un mot, dans tous les corps différents dont la terre est composée. »

Le raisonnement n'est point sot, et il rend compte de la sédimentation. Mais il présente de grandes difficultés, dont l'une est cette fusion générale des roches dans l'eau du déluge. Il fallait donc que cette eau fût d'une température et d'une force, qui eût été suffisante pour dissoudre tout ce qui était solide, et pour en faire une masse homogène, dont il n'y eût eu ni formation et ni nourriture de plantes, était alors abondante et pure, sans aucun mélange de matière minérale inutile ou nuisible. On voit que l'auteur a fait un grand besoin de la labourer, et l'on doit croire que la peine imposée à Adam et à sa postérité à cet égard n'eût son effet qu'après le déluge. — C'est, était parfait, si l'homme était resté vertueux, comme il l'était avant la faute. Il aurait eu tout son temps pour l'employer aux fins du Créateur. Malheureusement, l'homme corrompu, paresseux et lâche, s'abandonna à ses passions. Il ne travailla plus, et ne se donna plus de soins à la culture, et occupé de ces soins pénibles il n'eût plus autant de loisir pour satisfaire ses passions. Le travail est le fruit de ce séjour sur la terre. On ne peut pas se représenter un homme qui ne travaille pas trop non plus de sourire, quand nos aïeux nous paraissent un peu naïfs, et qui louent la Providence jusque dans les châtiements qu'elle inflige aux hommes. Je ne doute pas que dans moins d'un siècle, les idées du nôtre, la nature, la volonté de durer et le génie de l'espèce, ne paraîtront pas moins plaisants.

Après des recensions scientifiques on trouve dans les *Nouvelles* des travaux d'exégèse. Je ne m'aventurerai pas sur ce terrain glissant. Je signalerai seulement une lettre d'un vif intérêt touchant le nombre des descendants de Jacob qui ont accompagné ce patriarche en Egypte. Moïse, au chapitre 46 de la Genèse et au 20<sup>e</sup> verset, dit 60, mais saint Etienne dit 75. Voici la solution proposée. Moïse ne compte pas les femmes, il faut adjoindre encore deux petites-brus de Jacob, les femmes de Pharez et de Beria, et nous retombons à 77. Heureusement, un autre lecteur, nommé M. de Marolles, esprit conciliant et ingénieux, apaise le débat, en faisant remarquer que parmi les fils de Jacob, il pouvait, après tout, se trouver deux veufs. Cette discussion me paraît trahir la plus touchante bonne foi. La candeur des sarrasins s'est malheureusement beaucoup gâtée depuis lors.

Les comptes rendus des livres d'histoire, comme on peut l'attendre d'une feuille imprimée en Hollande en pleine guerre de Succession d'Espagne, sont très hostiles à la France. Louis XIV et son père Louis XIII sont accusés de violer sans scrupule les traités qu'ils ont signés. « A qui que l'on doive attribuer les traités faits et signés par le roi de France, dit-il, on ne peut leur sans indignation les supercheres dont usent les Français pour avoir une garnison française dans Casal et pour conserver Pignerol, contre la promesse faite et confirmée par serment aux Espagnols. Si un particulier traitait de cette manière avec un particulier, on l'appellerait sans détour voleur et fripon. Mais, en ce qui concerne le roi, il y a des principes qui ont lieu de mépris, et le malheur de ne point de changer un vice indigne en une éclatante vertu... Ils donnent le nom de vertu du cabinet à ce que tous les autres nomment sans détour insigne friponnerie. » Louis XIV est accusé en particulier d'avoir inventé la subtile distinction entre la lettre et l'esprit des pactes. Ces instruments diplomatiques n'étaient que des papiers blancs, et les négociateurs ne les regardaient que comme du papier à brûler. Le duc de Lorraine Charles IV, qui était fort

inconstant sur cet article, disait en riant à Guillaume III d'Angleterre : « Est-ce que vous comptez sur un traité ? Quand il vous plaira je vous ouvrirai un grand coffre, plein des traités que j'ai faits, sans en exécuter aucun. » A ces réquisitoires, Bernard a joint quelques anecdotes. En voici une. Quand ils prirent Mantoue, les Impériaux firent un butin considérable. Un simple soldat raffra vingt mille écus, qui perdit au jeu en une seule soirée. L'argent fut perdu, non pour avoir pillé cette grosse somme, mais pour n'avoir pas su la garder. C'est une leçon pour les dissipateurs.

## NOUVELLES DU JOUR

### A la présidence du conseil

M. Pierre Laval a reçu lundi après-midi M. Hesch, ambassadeur d'Allemagne, et M. Lebrun, président du Sénat.

M. Aristide Briand a eu, dans l'après-midi de lundi, un entretien avec M. Pierre Laval, président du conseil, qui lui passera demain mercredi, les services du ministère des affaires étrangères.

### Hommages à M. Briand

Voici le télégramme que M. Briand a adressé à sir John Simon, en réponse à la lettre que le secrétaire d'Etat au Foreign office lui avait adressée : « Je vous remercie de votre aimable message et des sentiments personnels que vous voulez bien me témoigner dans des termes auxquels je demeure particulièrement sensible. Vous savez combien j'apprécie les relations de mutuelle confiance et de sincère sympathie que nous avons nouées à la faveur de l'excellent et trop brève collaboration qu'il m'a été donné de partager avec vous au cours des derniers mois. Je vous prie de croire que j'en garde un très vif souvenir et que je suis sûr de retrouver dans votre amabilité et votre cordialité pour l'heureux accomplissement de votre tâche, je puis vous assurer du très vif plaisir que j'aurai toujours, personnellement, à vous revoir et à m'entretenir de nouveau avec vous. »

### Le conseil municipal de Lyon

Le conseil municipal de Lyon, réuni en séance sous la présidence de M. Herriot, a adressé à M. Aristide Briand l'hommage de reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la cause de la paix.

Le Comité fédéral de l'Union fédérale des associations françaises de victimes de la guerre et d'anciens combattants a adressé ses remerciements au président Aristide Briand pour avoir incessamment poursuivi la réalisation de l'idéal de paix qui est celui des anciens combattants, et pour avoir été l'un des premiers à avoir voulu que les anciens combattants de la guerre et les anciens combattants de la République soient réunis dans un même prestige moral de notre pays.

### Le départ du prince héritier d'Éthiopie

Le prince héritier d'Éthiopie, Asfaou Oussan, a quitté Paris pour Rome hier par le rapide de 17 h. 20. Sur le quai de la gare de Lyon, le prince héritier qui était accompagné de sa sœur, la princesse Tenagnew, ont été reçus par M. de Launay, directeur du protocole, représentant le ministre des affaires étrangères, et par le ministre d'Éthiopie à Paris, Asfaou Oussan va remonter le roi d'Éthiopie, et sera accompagné de son entourage, le duc de Nemours, son père. Cette démarche et quelques visites accomplies en Italie, le prince regagnera l'Éthiopie.

### Dans les ministères

#### MINISTÈRE DE LA GUERRE

Le cabinet civil de M. André Tardieu, ministre de la guerre, vient d'être ainsi constitué :

Directeur : M. Henri Moysset.

Chef du cabinet : M. Ivan Martin.

Chefs adjoints : MM. Lémor et Roussillon.

Chargé de mission : M. André Lorion.

Attaché : M. Jourdan.

#### MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, sont nommés :

Directeur du cabinet : M. Albert Cornu, préfet honoraire.

Chefs adjoints : MM. Gautier, agrégé des lettres, professeur au lycée Pasteur ; Camp, agrégé de l'Université, professeur au lycée Henri-IV ; M. Louis Cavalier, chargé des services administratifs.

Directeur adjoint : M. Maurice Roustan, ancien chef adjoint à la marine marchande et à la section publique.

Secrétaires : MM. Cavallé, administrateur des colonies ; Clapiès, sous-chef de bureau au ministère de la marine ; Mlle Suzanne Durieux, ancienne élève de l'École des sciences morales et politiques.

Chargés de mission : le docteur Girel, docteur en médecine de la faculté de Lyon, conservateur du musée d'anatomie de la faculté de Lyon ; le docteur Lassablière, chef de laboratoire à la faculté de médecine.

### Les anciens combattants et la question des dettes et réparations

On nous communique l'ordre du jour suivant :

Le Comité fédéral de l'Union fédérale des associations françaises de victimes de la guerre et d'anciens combattants, réuni à Paris le 17 janvier 1932.

Affirme à nouveau le droit de la France au règlement des réparations qu'elle réclame sur l'ennemi, un caractère intangible et ne peut pas être remis unilatéralement par l'Allemagne ;

Exprime sa volonté formelle de lier la question des dettes à celle des réparations et par conséquent de suspendre tous paiements à l'égard des

Etats-Unis aussi longtemps que l'Allemagne ne serait pas en mesure de payer ;

Souhaite la liquidation générale des dettes de guerre, mais selon des règles équitables et de façon qu'aucun pays ne se trouve financièrement gravé par rapport à ses voisins dans le fardeau des dettes publiques intérieures et extérieures, qu'il impose à ses contribuables.

### Dans les finances

TRESORIERS-PAYEURS COLONIAUX

M. Garnier, trésorier-payeur du Gabon, est nommé trésorier-payeur du Sénégal et de la Mauritanie en remplacement de M. Poesson, qui a reçu une autre affectation.

M. Quesnard, trésorier-payeur du Tchad, est nommé trésorier-payeur du Gabon.

### Dans les fédérations socialistes (S.F.I.O.)

ALLIER

La fédération socialiste S.F.I.O. de l'Allier a adopté, par 651 voix contre 393, la motion suivante présentée par M. Max Dormoy, député, maire de Montluçon, président du conseil général de l'Allier :

« La fédération socialiste de l'Allier décide de présenter au premier tour de scrutin des candidats dans les six circonscriptions du département. En ce qui concerne le deuxième tour de scrutin elle reprend la résolution votée à l'unanimité par le congrès national tenu à Paris en décembre 1927. »

La fédération socialiste de l'Allier a décidé de présenter au premier tour de scrutin des candidats dans les six circonscriptions du département. En ce qui concerne le deuxième tour de scrutin elle reprend la résolution votée à l'unanimité par le congrès national tenu à Paris en décembre 1927.

### Le budget du travail

La commission des finances a continué, hier, l'examen des dépenses du budget de l'exercice 1932. Sur le rapport de M. Malingre, elle a discuté le budget du travail et de la prévoyance sociale. Le montant total des dépenses pour l'exercice 1932 s'élève à un nombre rond de 945 millions, environ, pour l'exercice 1932. Le rapporteur a fait remarquer que cette augmentation résultait principalement de la crise économique qui a affecté plus que d'autres le budget du travail.

La commission a adopté la plupart des propositions du gouvernement en effectuant, toutefois, ainsi qu'elle l'a fait pour les autres départements ministériels, des réductions sur les crédits de matériel pour l'entretien de la base des bureaux.

Un chapitre 18, la question du chômage a retenu l'attention de la commission. Le crédit proposé par le gouvernement a été jugé manifestement insuffisant et la commission a décidé d'entendre le rapporteur sur ce point.

A titre indicatif, la commission a réduit de 400.000 francs les frais de placement de la main-d'œuvre étrangère.

### Le budget des finances

M. Léon Baréty, rapporteur du budget des finances, a remarqué que les crédits proposés pour l'exercice 1932 s'élèvent à un nombre rond de 945 millions, environ, pour l'exercice 1932. Le rapporteur a fait remarquer que cette augmentation résultait principalement de la crise économique qui a affecté plus que d'autres le budget du travail.

La commission a adopté la plupart des propositions du gouvernement en effectuant, toutefois, ainsi qu'elle l'a fait pour les autres départements ministériels, des réductions sur les crédits de matériel pour l'entretien de la base des bureaux.

Un chapitre 18, la question du chômage a retenu l'attention de la commission. Le crédit proposé par le gouvernement a été jugé manifestement insuffisant et la commission a décidé d'entendre le rapporteur sur ce point.

A titre indicatif, la commission a réduit de 400.000 francs les frais de placement de la main-d'œuvre étrangère.

### Chronique électorale

#### Election sénatoriale

MARNE (HAUTE). — Les conseils municipaux des communes comprises dans le département de la Haute-Marne ont élu, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Les élections législatives de 1932

AISNE. — M. Henri Gernuot se représente dans la circonscription de Châteauneuf-Thierry.

ALLIER. — Le parti démocrate a décidé de présenter M. Plaige, entrepreneur à Souvigny, dans la seconde circonscription de Moulins, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Le budget des finances

M. Léon Baréty, rapporteur du budget des finances, a remarqué que les crédits proposés pour l'exercice 1932 s'élèvent à un nombre rond de 945 millions, environ, pour l'exercice 1932. Le rapporteur a fait remarquer que cette augmentation résultait principalement de la crise économique qui a affecté plus que d'autres le budget du travail.

La commission a adopté la plupart des propositions du gouvernement en effectuant, toutefois, ainsi qu'elle l'a fait pour les autres départements ministériels, des réductions sur les crédits de matériel pour l'entretien de la base des bureaux.

Un chapitre 18, la question du chômage a retenu l'attention de la commission. Le crédit proposé par le gouvernement a été jugé manifestement insuffisant et la commission a décidé d'entendre le rapporteur sur ce point.

A titre indicatif, la commission a réduit de 400.000 francs les frais de placement de la main-d'œuvre étrangère.

### Chronique électorale

#### Election sénatoriale

MARNE (HAUTE). — Les conseils municipaux des communes comprises dans le département de la Haute-Marne ont élu, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Les élections législatives de 1932

AISNE. — M. Henri Gernuot se représente dans la circonscription de Châteauneuf-Thierry.

ALLIER. — Le parti démocrate a décidé de présenter M. Plaige, entrepreneur à Souvigny, dans la seconde circonscription de Moulins, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Le budget des finances

M. Léon Baréty, rapporteur du budget des finances, a remarqué que les crédits proposés pour l'exercice 1932 s'élèvent à un nombre rond de 945 millions, environ, pour l'exercice 1932. Le rapporteur a fait remarquer que cette augmentation résultait principalement de la crise économique qui a affecté plus que d'autres le budget du travail.

La commission a adopté la plupart des propositions du gouvernement en effectuant, toutefois, ainsi qu'elle l'a fait pour les autres départements ministériels, des réductions sur les crédits de matériel pour l'entretien de la base des bureaux.

Un chapitre 18, la question du chômage a retenu l'attention de la commission. Le crédit proposé par le gouvernement a été jugé manifestement insuffisant et la commission a décidé d'entendre le rapporteur sur ce point.

A titre indicatif, la commission a réduit de 400.000 francs les frais de placement de la main-d'œuvre étrangère.

### Chronique électorale

#### Election sénatoriale

MARNE (HAUTE). — Les conseils municipaux des communes comprises dans le département de la Haute-Marne ont élu, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Les élections législatives de 1932

AISNE. — M. Henri Gernuot se représente dans la circonscription de Châteauneuf-Thierry.

ALLIER. — Le parti démocrate a décidé de présenter M. Plaige, entrepreneur à Souvigny, dans la seconde circonscription de Moulins, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Le budget des finances

M. Léon Baréty, rapporteur du budget des finances, a remarqué que les crédits proposés pour l'exercice 1932 s'élèvent à un nombre rond de 945 millions, environ, pour l'exercice 1932. Le rapporteur a fait remarquer que cette augmentation résultait principalement de la crise économique qui a affecté plus que d'autres le budget du travail.

La commission a adopté la plupart des propositions du gouvernement en effectuant, toutefois, ainsi qu'elle l'a fait pour les autres départements ministériels, des réductions sur les crédits de matériel pour l'entretien de la base des bureaux.

Un chapitre 18, la question du chômage a retenu l'attention de la commission. Le crédit proposé par le gouvernement a été jugé manifestement insuffisant et la commission a décidé d'entendre le rapporteur sur ce point.

A titre indicatif, la commission a réduit de 400.000 francs les frais de placement de la main-d'œuvre étrangère.

### Chronique électorale

#### Election sénatoriale

MARNE (HAUTE). — Les conseils municipaux des communes comprises dans le département de la Haute-Marne ont élu, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Les élections législatives de 1932

AISNE. — M. Henri Gernuot se représente dans la circonscription de Châteauneuf-Thierry.

ALLIER. — Le parti démocrate a décidé de présenter M. Plaige, entrepreneur à Souvigny, dans la seconde circonscription de Moulins, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Le budget des finances

M. Léon Baréty, rapporteur du budget des finances, a remarqué que les crédits proposés pour l'exercice 1932 s'élèvent à un nombre rond de 945 millions, environ, pour l'exercice 1932. Le rapporteur a fait remarquer que cette augmentation résultait principalement de la crise économique qui a affecté plus que d'autres le budget du travail.

La commission a adopté la plupart des propositions du gouvernement en effectuant, toutefois, ainsi qu'elle l'a fait pour les autres départements ministériels, des réductions sur les crédits de matériel pour l'entretien de la base des bureaux.

Un chapitre 18, la question du chômage a retenu l'attention de la commission. Le crédit proposé par le gouvernement a été jugé manifestement insuffisant et la commission a décidé d'entendre le rapporteur sur ce point.

A titre indicatif, la commission a réduit de 400.000 francs les frais de placement de la main-d'œuvre étrangère.

### Chronique électorale

#### Election sénatoriale

MARNE (HAUTE). — Les conseils municipaux des communes comprises dans le département de la Haute-Marne ont élu, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Les élections législatives de 1932

AISNE. — M. Henri Gernuot se représente dans la circonscription de Châteauneuf-Thierry.

ALLIER. — Le parti démocrate a décidé de présenter M. Plaige, entrepreneur à Souvigny, dans la seconde circonscription de Moulins, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Le budget des finances

M. Léon Baréty, rapporteur du budget des finances, a remarqué que les crédits proposés pour l'exercice 1932 s'élèvent à un nombre rond de 945 millions, environ, pour l'exercice 1932. Le rapporteur a fait remarquer que cette augmentation résultait principalement de la crise économique qui a affecté plus que d'autres le budget du travail.

La commission a adopté la plupart des propositions du gouvernement en effectuant, toutefois, ainsi qu'elle l'a fait pour les autres départements ministériels, des réductions sur les crédits de matériel pour l'entretien de la base des bureaux.

Un chapitre 18, la question du chômage a retenu l'attention de la commission. Le crédit proposé par le gouvernement a été jugé manifestement insuffisant et la commission a décidé d'entendre le rapporteur sur ce point.

A titre indicatif, la commission a réduit de 400.000 francs les frais de placement de la main-d'œuvre étrangère.

### Chronique électorale

#### Election sénatoriale

MARNE (HAUTE). — Les conseils municipaux des communes comprises dans le département de la Haute-Marne ont élu, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Les élections législatives de 1932

AISNE. — M. Henri Gernuot se représente dans la circonscription de Châteauneuf-Thierry.

ALLIER. — Le parti démocrate a décidé de présenter M. Plaige, entrepreneur à Souvigny, dans la seconde circonscription de Moulins, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Le budget des finances

M. Léon Baréty, rapporteur du budget des finances, a remarqué que les crédits proposés pour l'exercice 1932 s'élèvent à un nombre rond de 945 millions, environ, pour l'exercice 1932. Le rapporteur a fait remarquer que cette augmentation résultait principalement de la crise économique qui a affecté plus que d'autres le budget du travail.

La commission a adopté la plupart des propositions du gouvernement en effectuant, toutefois, ainsi qu'elle l'a fait pour les autres départements ministériels, des réductions sur les crédits de matériel pour l'entretien de la base des bureaux.

Un chapitre 18, la question du chômage a retenu l'attention de la commission. Le crédit proposé par le gouvernement a été jugé manifestement insuffisant et la commission a décidé d'entendre le rapporteur sur ce point.

A titre indicatif, la commission a réduit de 400.000 francs les frais de placement de la main-d'œuvre étrangère.

Etats-Unis aussi longtemps que l'Allemagne ne serait pas en mesure de payer ;

Souhaite la liquidation générale des dettes de guerre, mais selon des règles équitables et de façon qu'aucun pays ne se trouve financièrement gravé par rapport à ses voisins dans le fardeau des dettes publiques intérieures et extérieures, qu'il impose à ses contribuables.

### Dans les finances

TRESORIERS-PAYEURS COLONIAUX

M. Garnier, trésorier-payeur du Gabon, est nommé trésorier-payeur du Sénégal et de la Mauritanie en remplacement de M. Poesson, qui a reçu une autre affectation.

M. Quesnard, trésorier-payeur du Tchad, est nommé trésorier-payeur du Gabon.

### Dans les fédérations socialistes (S.F.I.O.)

ALLIER

La fédération socialiste S.F.I.O. de l'Allier a adopté, par 651 voix contre 393, la motion suivante présentée par M. Max Dormoy, député, maire de Montluçon, président du conseil général de l'Allier :

« La fédération socialiste de l'Allier décide de présenter au premier tour de scrutin des candidats dans les six circonscriptions du département. En ce qui concerne le deuxième tour de scrutin elle reprend la résolution votée à l'unanimité par le congrès national tenu à Paris en décembre 1927. »

### Le budget du travail

La commission des finances a continué, hier, l'examen des dépenses du budget de l'exercice 1932. Sur le rapport de M. Malingre, elle a discuté le budget du travail et de la prévoyance sociale. Le montant total des dépenses pour l'exercice 1932 s'élève à un nombre rond de 945 millions, environ, pour l'exercice 1932. Le rapporteur a fait remarquer que cette augmentation résultait principalement de la crise économique qui a affecté plus que d'autres le budget du travail.

La commission a adopté la plupart des propositions du gouvernement en effectuant, toutefois, ainsi qu'elle l'a fait pour les autres départements ministériels, des réductions sur les crédits de matériel pour l'entretien de la base des bureaux.

Un chapitre 18, la question du chômage a retenu l'attention de la commission. Le crédit proposé par le gouvernement a été jugé manifestement insuffisant et la commission a décidé d'entendre le rapporteur sur ce point.

A titre indicatif, la commission a réduit de 400.000 francs les frais de placement de la main-d'œuvre étrangère.

### Le budget des finances

M. Léon Baréty, rapporteur du budget des finances, a remarqué que les crédits proposés pour l'exercice 1932 s'élèvent à un nombre rond de 945 millions, environ, pour l'exercice 1932. Le rapporteur a fait remarquer que cette augmentation résultait principalement de la crise économique qui a affecté plus que d'autres le budget du travail.

La commission a adopté la plupart des propositions du gouvernement en effectuant, toutefois, ainsi qu'elle l'a fait pour les autres départements ministériels, des réductions sur les crédits de matériel pour l'entretien de la base des bureaux.

Un chapitre 18, la question du chômage a retenu l'attention de la commission. Le crédit proposé par le gouvernement a été jugé manifestement insuffisant et la commission a décidé d'entendre le rapporteur sur ce point.

A titre indicatif, la commission a réduit de 400.000 francs les frais de placement de la main-d'œuvre étrangère.

### Chronique électorale

#### Election sénatoriale

MARNE (HAUTE). — Les conseils municipaux des communes comprises dans le département de la Haute-Marne ont élu, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Les élections législatives de 1932

AISNE. — M. Henri Gernuot se représente dans la circonscription de Châteauneuf-Thierry.

ALLIER. — Le parti démocrate a décidé de présenter M. Plaige, entrepreneur à Souvigny, dans la seconde circonscription de Moulins, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Le budget des finances

M. Léon Baréty, rapporteur du budget des finances, a remarqué que les crédits proposés pour l'exercice 1932 s'élèvent à un nombre rond de 945 millions, environ, pour l'exercice 1932. Le rapporteur a fait remarquer que cette augmentation résultait principalement de la crise économique qui a affecté plus que d'autres le budget du travail.

La commission a adopté la plupart des propositions du gouvernement en effectuant, toutefois, ainsi qu'elle l'a fait pour les autres départements ministériels, des réductions sur les crédits de matériel pour l'entretien de la base des bureaux.

Un chapitre 18, la question du chômage a retenu l'attention de la commission. Le crédit proposé par le gouvernement a été jugé manifestement insuffisant et la commission a décidé d'entendre le rapporteur sur ce point.

A titre indicatif, la commission a réduit de 400.000 francs les frais de placement de la main-d'œuvre étrangère.

### Chronique électorale

#### Election sénatoriale

MARNE (HAUTE). — Les conseils municipaux des communes comprises dans le département de la Haute-Marne ont élu, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Les élections législatives de 1932

AISNE. — M. Henri Gernuot se représente dans la circonscription de Châteauneuf-Thierry.

ALLIER. — Le parti démocrate a décidé de présenter M. Plaige, entrepreneur à Souvigny, dans la seconde circonscription de Moulins, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Le budget des finances

M. Léon Baréty, rapporteur du budget des finances, a remarqué que les crédits proposés pour l'exercice 1932 s'élèvent à un nombre rond de 945 millions, environ, pour l'exercice 1932. Le rapporteur a fait remarquer que cette augmentation résultait principalement de la crise économique qui a affecté plus que d'autres le budget du travail.

La commission a adopté la plupart des propositions du gouvernement en effectuant, toutefois, ainsi qu'elle l'a fait pour les autres départements ministériels, des réductions sur les crédits de matériel pour l'entretien de la base des bureaux.

Un chapitre 18, la question du chômage a retenu l'attention de la commission. Le crédit proposé par le gouvernement a été jugé manifestement insuffisant et la commission a décidé d'entendre le rapporteur sur ce point.

A titre indicatif, la commission a réduit de 400.000 francs les frais de placement de la main-d'œuvre étrangère.

### Chronique électorale

#### Election sénatoriale

MARNE (HAUTE). — Les conseils municipaux des communes comprises dans le département de la Haute-Marne ont élu, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Les élections législatives de 1932

AISNE. — M. Henri Gernuot se représente dans la circonscription de Châteauneuf-Thierry.

ALLIER. — Le parti démocrate a décidé de présenter M. Plaige, entrepreneur à Souvigny, dans la seconde circonscription de Moulins, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Humbolt, décédé. Le collège électoral se réunira à Chaumont, le dimanche 6 mars suivant.

#### Le budget des finances

M. Léon Baréty, rapporteur du budget des finances, a remarqué que les crédits proposés pour l'exercice 1932 s'élèvent à un nombre rond de 945 millions, environ, pour l'exercice 1932. Le rapporteur a fait remarquer que cette augmentation résultait principalement de la crise économique qui a affecté plus que d'autres le budget du travail.

La commission a adopté la plupart des propositions du gouvernement en effectuant, toutefois, ainsi qu'elle l'a fait pour les autres départements ministériels, des réductions sur les crédits de matériel pour l'entretien de la base des bureaux.

Un chapitre 18, la question du chômage a retenu l'attention de la commission. Le crédit proposé par le gouvernement a été jugé manifestement insuffisant et la commission a décidé d'entendre le rapporteur sur ce point.

A titre indicatif, la commission a réduit de 400.000 francs les frais de placement de la main-d'œuvre étrangère.

### Chronique électorale

#### Election sénatoriale

MARNE (HAUTE). — Les conseils municipaux des communes comprises dans le département de la Haute-Marne ont élu, pour le dimanche 31 janvier prochain, à l'effet de nommer leurs députés et